

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 20630
Numéro SIREN : 527 478 804
Nom ou dénomination : AEQUIDO LEGAL

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2021 sous le numéro de dépôt 144683

AEQUIDO LEGAL
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 64 bd Malesherbes 75008 Paris
527 478 804 RCS Paris

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE
DU 31 AOÛT 2020

L'an deux mille vingt, le trente et un août à 11 heures,

Les associés se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|----------------|
| • AEQUIDO GROUP , propriétaire de
Dix-neuf mille cinq cent quatre-vingt- dix actions | 19 590 actions |
| • Monsieur Gérard CATTAN , propriétaire de
Une action | 1 action |
| • Monsieur Julien HERENBERG , propriétaire de
Une action | 1 action |

19 592 actions

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gérard CATTAN.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des actions composant le capital social et que l'Assemblée Générale régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les statuts, les copies des lettres de convocation, la feuille de présence,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés, plus de huit jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'Assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Démission du commissaire aux comptes,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Après lecture de son rapport, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.



1

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte de la démission de la société COMAUDITEX de son mandat de commissaire aux comptes de la société.

L'Assemblée Générale décide de ne pas le remplacer, les conditions requises rendant obligatoires la désignation de commissaire aux comptes n'étant plus remplies par la société au regard des nouvelles dispositions légales en vigueur depuis le 27 mai 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés.

Monsieur Gérard CATTAN
Président

Les Associés :

SAS AEQUIDO GROUP
Représentée par Gérard CATTAN

Gérard CATTAN

Julien HERENBERG